



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question au Gouvernement n° 1828

Texte de la question

MÉCÉNAT CULTUREL ÉTRANGER EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Gilbert Collard, au titre des députés non inscrits.

M. Gilbert Collard. Madame le ministre de la culture,...

Plusieurs députés du groupe SRC . Madame la ministre !

M. Gilbert Collard. Madame le ministre, disais-je, le théâtre Napoléon III du château impérial va être rebaptisé – vous le savez, nous irons sur les fonts baptismaux – théâtre Cheikh Khalifa ben Zayed al-Nahyane. *(Exclamations sur divers bancs.)* Je prends acte de ce fait et ne veux pas en discuter, mais je voudrais vous demander si ce théâtre – où j'espère que l'on ne verra pas de karaoké d'estrade *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)* – sera libre de la programmation de ses spectacles.

Nous savons que ce mécène saoudien dirige un pays où l'homosexualité est réprimée, où l'État d'Israël est condamné, où l'antisémitisme est récurrent. Pourrons-nous, dans ce théâtre, voir des pièces de Jean Genet ou de Pierre Guyotat, et des auteurs d'origine juive pourront-ils y être présentés ? Il est bien d'aller demander de l'argent à des mécènes, mais il est bien aussi de savoir si, en contrepartie, nous aurons la liberté de produire les spectacles que nous voulons.

Enfin, puisque nous allons bientôt voter pour l'Europe, ne serait-il pas possible de se tourner vers l'Europe quand notre culture est financièrement menacée plutôt que vers des émirats ?

M. Jacques Bompard. Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, vous devriez réviser votre géographie. Abou Dabi n'est pas en Arabie Saoudite. Abou Dabi fait partie des Émirats Arabes Unis. *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)* La France a un accord intergouvernemental avec Abou Dabi depuis 2007. Cet accord culturel nous permet en ce moment de construire un magnifique bâtiment dessiné par Jean Nouvel, le Louvre Abou Dabi, où sera exposée une collection réalisée conjointement par les Émiratis et les meilleurs spécialistes de nos musées français. Je vous invite à vous rendre à cette exposition, puisqu'elle est exposée en ce moment même au Louvre. Elle s'appelle : « Naissance d'un musée ». Ce dialogue entre les civilisations, incarné par les œuvres d'art présentées dans cette exposition, vous serait fort utile, monsieur le député. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

Le message de l'art et de la culture est un message d'ouverture, un message de tolérance, un message de partage. C'est ce message que la France exporte avec fierté à Abou Dabi, comme elle le fait partout dans le monde. Quant au théâtre impérial du château de Fontainebleau, sachez que ce théâtre était fermé depuis la fin du Second Empire, époque où il avait été créé. Jamais les écoliers et les lycéens français n'auraient pu bénéficier de ce magnifique joyau d'architecture théâtrale totalement préservé dans son écrin, qui était malheureusement dans un état de délabrement tel qu'il n'était plus visitable. Grâce au mécénat de 10 millions d'euros d'Abou Dabi, nous avons pu restaurer ce magnifique théâtre, évidemment avec le soutien de l'État, et je vous invite à aller le visiter plutôt que de vous lancer dans des polémiques stériles. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur plusieurs bancs des groupes UMP, UDI et GDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1828

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mai 2014](#)